

# **CHARTRE DE L'ARFEC**

## ***Notre mission***

Notre association, fondée en 1987, est une association à but non lucratif. Créée par un groupe de parents, elle a pour objectifs principaux de soutenir des familles d'enfants atteints d'un cancer et de favoriser l'entraide entre les familles.

Nous sommes une source d'orientation, d'information et de relais entre les familles et les instances professionnelles, ainsi qu'avec le milieu scolaire de l'enfant.

Nous encourageons les recherches thérapeutiques et les soutenons financièrement dans la mesure de nos moyens.

## ***Nos valeurs***

Les traitements sont parfois effectués dans l'urgence, mais ils sont toujours effectués pendant une longue période. Nous avons à cœur de maintenir la qualité de vie et de la dignité des enfants malades et de leur famille, que ce soit sur leur lieu de domicile ou d'hospitalisation.

Soucieux d'activer les ressources personnelles, familiales, associatives et professionnelles, nous agissons dans une volonté de complémentarité avec nos partenaires, sans pour autant nous substituer aux familles.

Nous nous engageons à conserver la confidentialité à propos des difficultés dont les membres du Comité pourraient avoir connaissance.

Nous favorisons les échanges par l'organisation de diverses rencontres entre les familles, que ce soit sur le plan romand ou cantonal.

Afin d'être plus proche des familles, notre association a mis à leur disposition des antennes cantonales. Celles-ci fonctionnent en accord avec la Charte et participent au développement et à la mise en place de différents projets dans les régions.